

## Informations générales

Ce manuel est destiné à donner une vue complète sur la réparation automobile. Glasurit propose une gamme complète de produits pour ce secteur, donnant ainsi au carrossier la possibilité de choisir la meilleure méthode de travail en sélectionnant des durcisseurs, diluants et additifs lents ou rapides pour obtenir ainsi des résultats à la fois économiques et positifs.

Pour réaliser des finitions de qualité, il est très important de respecter les **modes d'emploi** recommandés, tels que proportions de mélange, épaisseur de couche, viscosité, temps de séchage, etc. ...

Pour tous les produits énumérés dans les différents processus de travail, nous avons établi une fiche technique dans la partie >G< (subdivisée en groupe de produits). Ces fiches techniques indiquent les caractéristiques d'application nécessaires, suivies de recommandations spéciales. Nous attirons particulièrement votre attention sur les indications relatives à des diluants et durcisseurs plus lents ou plus rapides vous permettant, le cas échéant, d'adapter les produits utilisés aux conditions spécifiques de votre installation.

Le travail nécessaire pour la mise en peinture dépend de l'état des anciens fonds et des exigences du client.

**La mise en peinture de haute qualité** correspond à la réparation d'un véhicule à l'état neuf. Dans ce cas, il est nécessaire de faire une application soignée de l'apprêt et de procéder à un ponçage très fin pour obtenir une finition impeccable.

**La mise en peinture hydrodiluable** qui, en terme de qualité correspond à une finition utilisant des produits de peinture conventionnels, utilise les produits hydrodilubles.

Très respectueuses de l'environnement, ces finitions hydrodilubles permettent de réaliser une économie de solvant pouvant aller jusqu'à 80 % par rapport aux systèmes de finition conventionnels.

Pour connaître le processus d'application recommandé, reportez-vous à la partie >C< (RATIO Aqua) ou >D< (P 10).

Le processus **de réparation / peinture économique** correspond à une mise en peinture de bonne qualité mais orientée sur l'économie et la rapidité, dont l'aspect devra satisfaire les attentes du client. Il est recommandé pour les véhicules ayant déjà quelques années de service.

Pour connaître le processus d'application, reportez-vous à la partie >D< (P 4).

**La mise en peinture des matières plastiques** utilise des produits de peinture parfaitement adaptés aux propriétés particulières des matières plastiques telles que l'élasticité.

Pour connaître le processus d'application recommandé, reportez-vous à la partie >D< (P 3).

Un raccord, partie >D< (P 7, P 8, P 9), est nécessaire et conseillé si la partie à réparer laisse apparaître une grande différence de teinte (mise en peinture partielle). En règle générale, cette méthode est plus rationnelle et économique qu'un long travail d'ajustement de la teinte.

### Conseils de sécurité

Les produits sont réservés aux utilisateurs professionnels.

Il ne peut pas être exclu que ce produit contienne des particules <0,1 µm.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout transformateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Tout schéma, poids, toute description, photo, donnée, dimension etc. est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). La version la plus récente annule et remplace toutes les versions précédentes. Le document le plus récent est disponible sur notre site Web <http://techinfo.glasurit.com>, ou directement auprès de votre distributeur. Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur est respecté.

